

Championnat régional U14 MASCULIN

EQUIPES

Chaux-de-Fonds
Union NE A
Union NE B

Marin B
Val-de-Ruz 2
Hünibasket 1

Hünibasket 2
Rapid Bienne 2
Solothurn
Valbirse

FORMULE DE CHAMPIONNAT

Phase 1, du 16 octobre 2023 au 31 mai 2024

- Les 10 équipes se rencontrent en 2 tours, soit 18 matches

A l'issue du championnat,

l'équipe classée au 1^{er} rang est sacrée « championne U14M de la saison 2023-2024 »

DIRECTIVES

- Tout joueur de catégories jeunesse voulant évoluer dans 2 catégories de jeux (ou plus) en dessus de sa catégorie d'âge (jusqu'à la catégorie U16 inclus) ne peut le faire que s'il a obtenu au préalable une dérogation validée par Swiss Basketball. (Directives des licences)
 - Un club présentant deux équipes évoluant dans deux niveaux différents (régio-CSJC) : 8 joueurs de l'équipe du niveau supérieur sont « bloqués » et ne peuvent pas jouer avec l'équipe régionale → Une liste nominative des 8 joueurs doit parvenir par écrit à l'adresse du secrétariat ACNBA avant le 1^{er} match de la saison. Les autres joueurs peuvent jouer avec les 2 équipes. L'AR se réserve le droit d'ajuster la liste des 8 joueurs bloqués.
 - Un club présentant deux équipes dans le même championnat : aucun joueur n'est autorisé à jouer avec les deux équipes → Le 1^{er} match joué est qualificatif ! Un joueur peut changer 1x d'équipe pendant la période de transfert (pause de Noël). Les demandes doivent parvenir par écrit à l'adresse du secrétariat ACNBA.
- 👉 La 1^{ère} infraction sera sanctionnée d'une amende de CHF 100.-. Dès la 2^e infraction, l'équipe sera sanctionnée d'un forfait !
- Le règlement de Swissbasketball est appliqué.
Exception :
Equipes mixtes autorisées si pas d'équipe féminine U14 dans le même club !

FRAIS ET AMENDES

- Les équipes sont soumises aux tarifs en vigueur

CONTACT

Secrétariat ACNBA / Homologation
Sabine Papin
Indiennes 1
2074 Marin

secretariat.acnba@bluewin.ch / 079 360 89 95